

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°60
mai 2026



Éditorial

Fidèles à nos valeurs, résolument tournés vers l'avenir

Je souhaite, à travers ces quelques mots, vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance renouvelée que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales, en votant à plus de 62 % pour la liste « Saurat, vivante et solidaire ».

Cette confiance nous honore profondément. Elle nous engage surtout, avec exigence et responsabilité, à poursuivre le travail entrepris au service de notre commune et de chacune et chacun d'entre vous.

Je veux également remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet, qu'ils soient élus ou non, ainsi que tous les électeurs qui, une nouvelle fois à Saurat, ont voté en grand nombre, à près de 80 %.

L'équipe municipale est fortement renouvelée, plus des deux tiers des élus sont nouveaux. Elle est compétente, elle a de l'envie et je peux vous assurer qu'elle est particulièrement outillée pour mener à bien le mandat que vous lui avez confié et défendre les intérêts de Saurat et de ses habitants.

Saurat est une commune singulière. Une commune fière, populaire, solidaire. Une commune qui assume son identité tout en restant pleinement ancrée dans son époque.

Notre cap est clair : protéger et accompagner.

Protéger par des services publics efficaces et des services mutualisés, accessibles à toutes et à tous.

Accompagner à chaque étape de la vie, en garantissant l'accès aux droits, à l'éducation, à la culture à la santé. Ce choix est exigeant mais il est juste et nécessaire ; nous le défendrons avec fierté, en restant fidèles à nos valeurs humanistes. Mais être fidèles à nos valeurs, c'est aussi regarder l'avenir avec lucidité. Notre responsabilité est de rassembler, d'écouter et d'agir pour toutes et pour tous. Les défis sont nombreux : logement,

propreté, accès aux soins, économie, jeunesse, transition écologique, mobilités, emplois. Nous devons agir avec détermination pour y répondre, tout en préservant les acquis construits au fil des années.

Dans un contexte où les collectivités sont parfois fragilisées, nous resterons pleinement mobilisés pour défendre notre capacité d'action et l'autonomie de notre commune, avec une ambition claire : faire vivre une société plus juste, plus solidaire, tournée vers l'intérêt général. Vivre à Saurat, c'est porter une identité, une histoire, une manière de vivre libre, mais fondée sur l'attention aux autres et la solidarité. Cette identité est notre force. Nous la préserverons et la transmettrons.

Le mandat qui s'ouvre sera exigeant, mais je sais pouvoir compter sur l'engagement de toutes et tous.

Avec 38 % de votes favorables, la liste minoritaire a obtenu trois élus qui siègent au conseil municipal, aux côtés des douze élus de la liste majoritaire. Nous proposons de travailler tous ensemble, sous réserve que la participation de chacun soit critique certes, mais constructive. Tous ces élus sont, dès à présent, associés aux travaux de la municipalité et répartis dans plusieurs commissions municipales, en fonction de leurs délégations et de leurs desideratas.

Pour ma part, je resterai le maire de toutes les Sauratoises et tous les Sauratois. Un maire pleinement investi, à l'écoute, déterminé à agir pour l'ensemble des habitantes et habitants qu'ils soient résidents permanents ou temporaires.

Avançons avec lucidité, avec détermination, avec fierté, protégeons et accompagnons.

Et surtout avançons ensemble en préservant le bien-être de tous.

Adishiats à totis.

Jean-Luc Rouan





Vie locale

Nouvelle municipalité, nouvelle organisation...

Les élections municipales, en mars dernier, ont conduit au renouvellement des conseillers municipaux. Quinze conseillers ont été élus, dont douze issus de la liste arrivée en tête et trois de la liste arrivée en seconde position. Seuls quatre d'entre eux sont issus de l'ancienne municipalité.

Le conseil municipal ainsi recomposé est complet et fonctionnel. Il constitue l'organe souverain de la municipalité, il gère les affaires de la commune par ses délibérations.

Le maire est à la fois l'exécutif de la commune et agent de l'État. Il représente la commune vis-à-vis des tiers, il est chargé de préparer et d'exécuter le budget et les délibérations du conseil municipal.

Le maire exerce ses attributions sous le contrôle du conseil municipal, dans le cadre des délégations qui peuvent lui être accordées par ce dernier, et également sous le contrôle du représentant de l'État dans le département, puisqu'une grande partie des actes qu'il prend sont soumis au contrôle de légalité.

Lorsque le maire intervient en tant qu'agent de l'État, il agit, selon le cas, sous le contrôle de l'autorité administrative (préfet ou sous-préfet) ou judiciaire (procureur de la République).

À Saurat, le maire est assisté par quatre adjoints et par des élus chargés de missions à qui il peut déléguer un certain nombre de tâches, selon quatre grands domaines :

- administration générale,
- vie locale et communication,
- santé, actions sociales et éducation,
- environnement et biodiversité.

Un bureau municipal, composé du maire, des adjoints et de trois conseillers, gère le quotidien avec l'appui du service administratif et du service technique.

En complément, plusieurs commissions municipales sont constituées dans chacun des grands domaines affectés aux adjoints. Elles sont chargées de préparer les propositions soumises au bureau et au conseil municipal. Ces commissions peuvent être ouvertes aux citoyens choisis pour leur expertise ou leur connaissance particulière des sujets traités.

*Le maire, les adjoints
et de nombreux dossiers*



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : contact@mairie-saurat.fr • Site : www.mairie-saurat.fr
- Facebook : Mairie de Saurat
- PanneauPocket (gratuit) : choisir Saurat 09400

Secours

Samu : 15 • Pompiers : 18

Déchets

Le tri et le respect des contenants sont obligatoires.

La collecte des bacs individuels s'effectue normalement les jeudis. Pour ceux qui en possèdent, il faut donc sortir les bacs jaunes le mercredi soir des semaines paires et les bacs déchets ultimes le mercredi des semaines impaires. Merci de les rentrer le plus tôt possible après la collecte. Pour tous, le dépôt en dehors de contenants est interdit et puni (amende).

Les biodéchets sont à composter : composteurs individuels, ou collectifs quand cela est possible (Saurat, place des Tilleuls et entrée ouest).

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie

Smectom du Plantaurel, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
- Courriel : contact@smectom.fr • Site : www.smectom.fr

Déchetterie d'Arignac, route d'Arignac, 09400 Tarascon

- Tél : 05 61 02 86 20

Eau et assainissement

SMDEA09, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : relation.abonnes@smdea09.fr
- Site : <https://smdea.fr>

Bureau de poste

Horaires : de 9h à 12h du lundi au vendredi. Fermée le samedi.

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Parmi les commissions municipales, le centre communal d'action sociale, CCAS, est obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants mais peut exister à la demande du maire dans des communes ayant moins d'habitants. C'est le cas à Saurat où la municipalité souhaite maintenir et faire vivre cet organisme communal.

Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir les plus vulnérables (personnes âgées, en difficultés, fragilisées, en situation de handicap) afin de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits et aux soins. Il est dans son rôle quand il apporte une aide alimentaire (bons d'achat) ou une aide dans le règlement d'impayés.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Il est constitué de quatre membres élus du conseil municipal et de citoyens et citoyennes nommés par le maire et engagés dans des actions sociales (lutte contre l'exclusion, la précarité, soutien aux personnes en situation de handicap et à la famille).

Les demandes d'aide sont à adresser à la mairie, à l'attention du maire qui transmettra aux membres du CCAS pour donner suite.

Dégradations

Depuis quelques temps, plusieurs actes de malveillance sont perpétrés sur la commune sous forme de tags, de dégradations diverses ou de déplacement de mobilier. La casse, les tags et les dérangements générés exaspèrent les citoyens et génèrent des désagréments et des frais importants et inutiles.

C'est donc un appel au civisme que nous lançons, pour que vous nous aidiez tous à éviter ces comportements.

Et surtout, c'est le dernier avertissement avant que nous prenions des mesures plus sévères, avec l'aide de la gendarmerie et de la justice.

À bon entendeur...

Broyat

Le Smectom a réalisé deux campagnes de broyage en octobre 2025 et en avril 2026. Le produit obtenu permet aux habitants de disposer de broyat pour leur jardin.

Il est important de rappeler certaines règles pour que ce service puisse perdurer.

- Le Smectom détermine les périodes de dépôt de branchages, en général une quinzaine de jours avant l'opération de broyage. En dehors de ces périodes, il est interdit de déposer route Vieille ; les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.
- Il ne faut pas déposer du bois autres que des branchages, de l'herbe de tonte ou des tas de feuilles.
- Les branchages ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Or, on constate que ces règles ne sont pas vraiment respectées. En effet, des dépôts sont faits tout au long de l'année et le volume est beaucoup trop important pour l'opération broyage prévue par le Smectom. On y retrouve de l'herbe, des feuilles, des morceaux d'arbres tronçonnés, etc.

Même si ces règles ne sont pas parfaites, il convient de les respecter et de ne pas surcharger la zone de dépôt, au risque que

le Smectom ne puisse plus réaliser les opérations de broyage.

Pour info, nous vous rappelons qu'un prêt gratuit de broyeur pour les particuliers est possible (renseignement au 05 61 68 02 02 ou biodéchets@smectom.fr ou www.smectom.fr).



Broyat à disposition route Vieille

Frelons asiatiques

Comme plusieurs autres parasites, le frelon asiatique envahit nos territoires, causant des nuisances et d'importantes pertes, en particulier auprès des abeilles.



Depuis 2021, nous encourageons, au niveau municipal, la lutte contre cet insecte envahissant. Nous incitons au piégeage de reines, au printemps, avant que se constituent les nids, que nous apercevons dans les arbres et qui sont plus difficiles à détruire.

Nous avons organisé une campagne de piégeage, cette année encore, avec la participation de citoyens et la collaboration d'une apicultrice sauratoise, labellisée PNR-PA, Laura Robineau. Cela s'est traduit par la fourniture de pièges à installer, une cartographie des zones et une évaluation du nombre de frelons asiatiques capturés. Une centaine de pièges ont été distribués en mairie et les retours font apparaître un grand nombre de frelons asiatiques capturés et détruits, trois ou quatre centaines selon les premières estimations.

C'est encourageant. Il convient de remercier tous ceux qui participent à cette lutte avec les pièges fournis par la municipalité ou achetés par leurs soins, ou même selon d'autres moyens. La lutte est certes disproportionnée, le piégeage parfois même décrié, mais la résistance s'organise et la prolifération semble ralentir malgré tout.

La destruction de nids actifs, plus complexe, est un élément complémentaire important dans la lutte contre cet insecte. Mais attention, elle doit être réalisée par un professionnel avec des règles de sécurité. N'entreprenez pas de détruire un nid actif tout seul.

La forêt dans la vallée

La vallée de Saurat est en partie couverte de forêts : privée, domaniale (gérée par l'ONF) et une petite forêt communale de 25 hectares située au versant nord de la Rouère, gérée aussi par l'ONF. Celle-ci est composée majoritairement d'une vieille plantation de mélèzes, arrivés à maturités depuis quelques années, et qu'il faut maintenant récolter avant que le bois ne s'abîme. La piste forestière qui la dessert vient d'être nettoyée à cet effet, pour permettre le débardage des troncs.

Une coupe rase de ce bois aurait entraîné l'obligation d'une replantation onéreuse. Nous avons préféré prélever moins d'arbres afin d'assurer une régénération naturelle. La route qui dessert ce bois est sinueuse et ne permet pas de sortir les fûts en grande longueur, retardant longtemps ce chantier, les exploitants forestiers étant rebutés par ce surcoût.



Piste de la forêt communale de la Rouère

Une forêt mal gérée ou vieillissante relâchera dans l'atmosphère plus de carbone qu'elle n'en stockera lorsque les arbres morts se décomposent. Alors que si elle est récoltée et utilisée en construction, ce CO2 sera longtemps stocké.

La commune étudie donc la possibilité d'utiliser ce bois pour des réalisations dans notre vallée, en faisant travailler des artisans locaux. En effet, le mélèze est un bois de grande qualité qui est naturellement résistant et permet d'assurer une grande longévité aux ouvrages. Beaucoup de travail sera nécessaire avant d'utiliser cette récolte, mais la culture sylvicole apprend la patience, et nous trouverons du sens à l'utilisation de notre ressource.

Avant cela, un joli tronc de merisier tombé en travers de la route lors d'intempéries, tronçonné par les employés communaux, va être scié dans la vallée et les planches mises à disposition des

associations pour la création d'une guinguette en bois démontable, qui servira à tous.

Soulignons aussi l'utilisation de bois local par l'association du patrimoine pour la réhabilitation des cabanes d'estive.

Promenade, abris pour la faune, récolte de champignons, supports de nombreux métiers (chauffage, meubles, bâtiments...) lieu où de nombreux contes et histoires trouvent leur origine, notre vallée est riche de sa forêt.

Une sportive de haut niveau

De Saurat aux championnats du monde, l'itinéraire d'une championne. Installée en pays du Sabarthès à Saurat depuis sa tendre enfance, Loïse Lisle, âgée de 16 ans, s'apprête à réaliser son rêve en participant aux prochains championnats du monde de jujitsu fighting.

Depuis son quatrième anniversaire, cette jeune Sauratoise pratique le judo au dojo de Foix. Elle y développe des capacités physiques et techniques hors normes, qui lui permettent rapidement d'avoir de très bons résultats.

C'est à partir de ses 12 ans que Loïse goûte aux compétitions de haut niveau et parvient chaque année à accéder au niveau national.

Sportive en construction à la détermination et à la motivation sans égales, elle complète sa préparation quotidienne par des cours de jujitsu fighting, combat mêlant des projections, des soumissions au sol et des atemis pieds/poings.

Fidèle à son club et à son mental solide, elle obtient en 2025 son premier podium tricolore.

À partir de ce jour et grâce à un travail quotidien, cette jeune fille fait la fierté de ses parents en décrochant un premier titre de cham-



Loïse Lisle, à droite, avec son entraîneuse, lors de la coupe de d'Europe de jujitsu fighting des moins de 18 ans, en Crète en mars 2026.

pionne de France en février 2026, avant d'aller chercher un second titre en avril dans les catégories supérieures.

Consciente que la chance n'a rien à voir avec son palmarès, elle redouble d'effort et revient auréolée d'une troisième place des championnats d'Europe qui avaient lieu en Crète.

Loïse, cette grande athlète en devenir, Jennifer, sa maman, coiffeuse à domicile, Jean-Paul, son papa, conducteur d'engin à Trimouns, le dojo de Foix, son club rêvent tous maintenant d'aller conquérir le monde, de récolter le fruit d'un travail et d'un engagement sans faille et qui s'inscrit dans le temps de longue haleine.

Cet été, mademoiselle Lisle ira donc défendre ses chances aux championnats du monde de jujitsu fighting, en combattant avec fierté sous les couleurs du drapeau français. Elle emportera avec elle une pensée pour sa famille, son club, sa ville et son département.

Pour soutenir Loïse Lisle



Vie scolaire

Le mot de Sandrine



Monsieur Carnaval

« Houla ! Que le temps passe vite... Déjà la deuxième période scolaire et même les vacances de printemps écoulées.

Malgré le froid, les enfants malades..., nous avons réalisé de superbes projets.

Je vous avais déjà parlé du grand projet LEC Grand Sud intitulé Cartonapolis ; c'était faire un monument du village en carton. Les enfants avaient choisi de faire l'école, ouf !... Enfin, nous arrivons à la fin de la réalisation.

Ensuite il y a eu la semaine de la petite enfance qui était sur l'humour. Toute la semaine nous avons ri, fait des grimaces, avec un final trop rigolo en invitant les familles pour faire des photos rigolotes avec leurs enfants.

Dans le même temps, nous avons compté des cubes. Tous les quarts d'heure de sport, les enfants gagnaient un cube et à la fin de chaque semaine, nous comptons tous les cubes des enfants ; c'est le projet « Vivez, bougez ! ».

Et évidemment, à ne pas manquer la réalisation de

monsieur Carnaval.

État civil

Naissances

- Agathe BRUVIER D'ARC, née le 21.02.2026

Décès

- Sébastien JAUZE, le 25.01.2026 à l'âge de 54 ans
- Josette MARROT, le 07.02.2026 à l'âge de 93 ans
- Jean JAUZE, le 10.02.2026 à l'âge de 83 ans
- Daniel SIRVEN, le 20.02.2026 à l'âge de 67 ans
- Patrick DEJEAN, le 01.04.2026 à l'âge de 54 ans
- Jeannette CARRERE, le 02.04.2026 à l'âge de 88 ans
- Françoise SANS dit RIGAUD, le 09.04.2026 à l'âge 83 ans
- Jean MAZZOCO, le 26.04.2026 à l'âge de 74 ans

Les enfants sont toujours contents. À l'Alaé nous accueillons pratiquement tous les enfants sur les trois temps principaux de la journée : matin, midi et soir. »

■ SANDRINE PAPY



Le projet cartonapolis en cours de montage

Comptes administratifs de l'exercice 2025

Les résultats comptables de l'exercice 2025 de la commune, tel que présentés par l'ordonnateur (c'est-à-dire le maire en exercice), contrôlés et approuvés par les comptables supérieurs de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) font apparaître des dépenses de la section fonctionnement s'élevant à **737 453,02 €** et des recettes à **1 011 401,50 €** soit un excédent de **273 948,48 €**, auxquels il convient d'ajouter le report des exercices précédents + **241 248,86 €**.

Le résultat de clôture du budget de fonctionnement

au 31 décembre 2025, s'établit avec un excédent de **+ 515 197,34 €**.

En section investissement, les dépenses s'élèvent à **408 996,72 €** et les recettes à **720 679,23 €** soit un excédent de **+ 311 682,51 €**, auxquels il convient d'ajouter le report des exercices précédents déficitaire de **- 130 620,37 €**.

Le résultat de clôture du budget d'investissement au 31 décembre 2025, fait apparaître un excédent de **+ 181 062,14 €**.

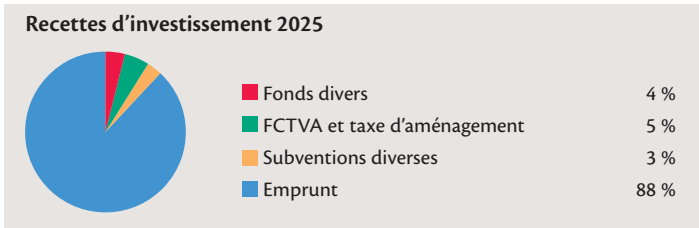
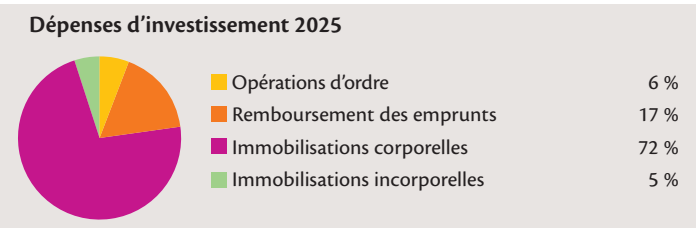
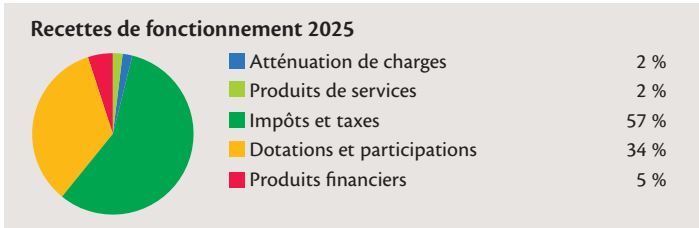
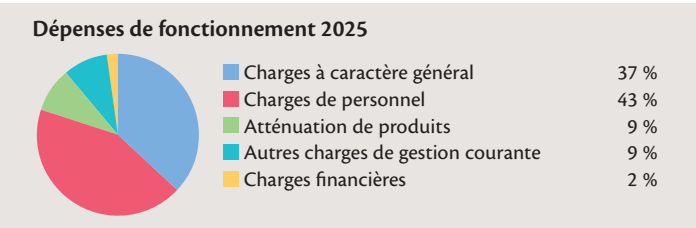
Ainsi, le résultat cumulé de l'exercice global 2025 (fonctionnement + investissement) fait apparaître un résultat excédentaire de **+ 696 259,48 €**.

Ces résultats, fortement excédentaires et liés au faible niveau d'investissement des deux dernières années, cachent une forte augmentation des charges de fonctionnement et une stagnation, voire diminution, des recettes correspondantes. Ainsi, les réserves et la capacité d'autofinancement de la commune diminuent régulièrement, laissant présager des difficultés réelles pour les exercices à venir.

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	274 099,78 €	Atténuation de charges	5 423,66 €
Charges de personnel	317 729,81 €	Produits des services	20 437,32 €
Atténuation de produits	67 675,17 €	Impôts et taxes	571 976,16 €
Autres charges de gestion courante	62 276,00 €	Dotations et participations	340 577,77 €
Charges financières	15 672,26 €	Produits financiers	0,00 €
Virement à la section investissement	0,00 €	Autres produits de gestion courante	47 374,44 €
Transferts entre sections	0,00 €	Transferts entre sections	25 419,41 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	Produits exceptionnels	192,74 €
		Report excédent année précédente	241 248,86 €
TOTAL	737 453,02 €	TOTAL	1 252 650,36 €
		Résultat de l'exercice (excédent)	515 197,34 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Solde exécution année précédente	130 620,37 €	Fonds divers	28 647,16 €
Opérations d'ordre	25 419,41 €	FCTVA et taxe d'aménagement	38 637,93 €
Remboursement des emprunts	67 530,64 €	Subventions diverses	22 343,77 €
Immobilisations corporelles	296 437,47 €	Emprunt	430,00 €
Immobilisations incorporelles	19 609,20 €	Affectation de la réserve	630 620,37 €
Immobilisations en cours	0,00 €		
Opérations patrimoniales	0,00 €		
TOTAL	539 617,09 €	TOTAL	720 679,23 €
		Résultat de l'exercice (excédent)	181 062,14 €
		Résultats cumulés (excédents)	696 259,48 €

Budget total toutes sections (Inv + Fct)	1 277 070,11 €	Budget total toutes sections (Inv + Fct)	1 948 909,84 €
--	----------------	--	----------------



Budget prévisionnel pour l'exercice 2026

Dans un contexte économique inflationniste (+ 15,1 % en 6 ans) et suite aux incertitudes liées aux conséquences des conflits dans le monde dont l'Ukraine aux portes de l'Europe et le Moyen Orient à l'extrémité est de la Méditerranée, les discussions entre élus, dans le cadre de la préparation du budget primitif 2026, et les travaux d'analyses, notamment lors de la réunion du 13 avril dernier, ont conduit

le conseil municipal à adopter le budget primitif 2026 de la commune établi à l'équilibre pour un montant de :

- section fonctionnement de **1 425 197,34 €** (+ 17,62 % par rapport au budget primitif 2025),
- section investissement de **1 491 142,19 €** (– 5,91 % par rapport au budget primitif 2025).

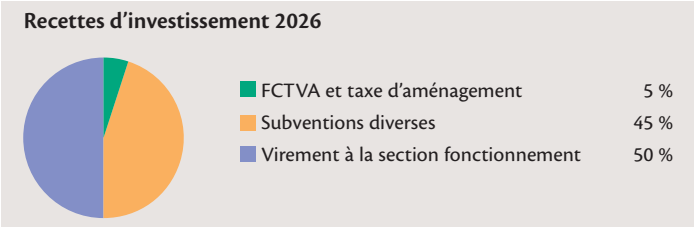
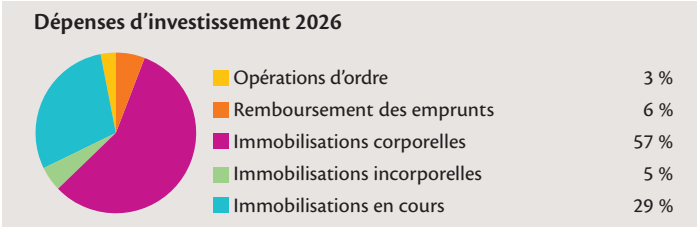
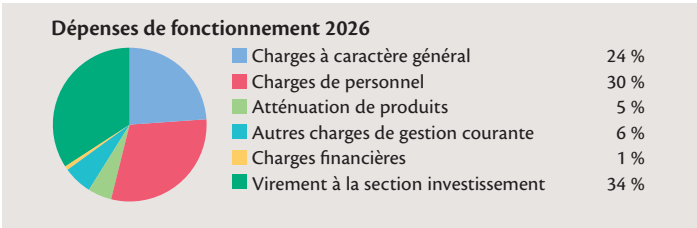
Ce budget est marqué une nouvelle fois par une augmentation des dépenses notamment sur le réseau voirie, et une stagnation des recettes, d'où une réduction régulière de la marge d'autofinancement de la commune et des réserves.

Ce qui a contraint les élus à augmenter cette année, le taux communal des taxes foncières (+ 3,46 %) resté stable depuis plus de six ans.

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	345 200,00 €	Atténuation de charges	0,00 €
Charges de personnel	421 000,00 €	Produits des services	20 000,00 €
Atténuation de produits	74 500,00 €	Impôts et taxes (fiscalité locale)	553 500,00 €
Autres charges de gestion courante	84 000,00 €	Dotations et participations	286 500,00 €
Charges financières	15 500,00 €	Produits financiers	0,00 €
Virement à la section investissement	482 997,34 €	Autres produits de gestion courante	20 000,00 €
Transferts entre sections	0,00 €	Transferts entre sections	30 000,00 €
Dotations aux amortissements	2 000,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
		Report excédent année précédente	515 197,34 €
TOTAL	1 425 197,34 €	TOTAL	1 425 197,34 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Opération d'ordre	333 761,83 €	Solde exécution exercice 2025	181 062,14 €
Opérations d'ordre	30 000,00 €	Produits de cession	3 500,00 €
Remboursement des emprunts	69 500,00 €	FCTVA et taxe d'aménagement	50 500,00 €
Immobilisations corporelles	659 618,53 €	Subventions diverses	438 820,88 €
Immobilisations incorporelles	64 000,00 €	Emprunt	500,00 €
Immobilisations en cours	333 761,83 €	Virement de la section fonctionnement	482 997,34 €
Dotations fond de réserve	500,00 €	Opération d'ordre	333 761,83 €
TOTAL	1 491 142,19 €	TOTAL	1 491 142,19 €

Budget total toutes sections (Inv + Fct)	2 916 339,53 €	Budget total toutes sections (Inv + Fct)	2 916 339,53 €
--	----------------	--	----------------



Vie associative et culturelle

Après le festival du court métrage proposé, comme chaque année, par Philippe Diemert en partenariat avec l'école et l'ADAVS fin mars, la saison a débuté avec l'omelette organisée par le comité des fêtes le 6 avril et associée avec le carnaval des enfants et des parents d'élèves. Le 11 avril l'association Trace de pneu a organisé une balade familiale à vélo dans la vallée, et le 26 avril, un marché des artisans locaux a confirmé l'organisation des, maintenant célèbres, marchés dominicaux de Saurat.

Le festival des contes

« Le festival des contes revient cette année à Saurat et autour de la commune de Tarascon-sur-Ariege du 12 au 18 juillet.

Comme à la tradition, le conteur Olivier de Robert fera l'ouverture, mais nous vous avons préparé un programme varié de conteuses et conteurs, certaines mêlant le chant et la poésie au conte, d'autres la musique, des ballades contées, une scène ouverte.

Le festival sera introduit par trois événements contés proposés par le LAD de Tarascon. Nous vous en dirons plus dans l'édition du mois de juillet, mais d'ici là vous pouvez trouver toutes les informations sur le site : <https://spectaclesetcontes.org> »

■ SPECTACLES ET CONTES

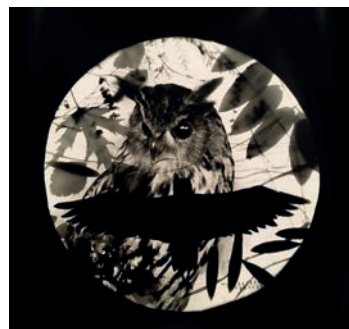
"Apparition"

« Depuis plus de 10 ans, l'Ancienne Pharmacie accueille et fait partager des œuvres touchant à la création plastique contemporaine, à la musique et à l'art vivant, une manière d'appréhender le monde par le langage artistique.

Cet été, elle exposera Marie Frécon. Artiste et artisane, elle pratique la photographie argentique. D'abord photographe de théâtre, elle affectionne les décors et la mise en scène. Ses thèmes privilégiés sont les oiseaux, les portraits d'hommes et de femmes, la forêt... autant de prétextes à parler de transformation, de vie et de mort, du mystère et de la richesse de nos mondes intérieurs et invisibles.

Marie Frécon explore également le monde sonore et proposera une performance en lien avec ses photographies. »

■ L'ANCIENNE PHARMACIE



Exposition de Marie Frécon
à l'Ancienne Pharmacie
du 17 juillet au 16 août 2026,
vernissage le 24 juillet

Un projet à Saurat pour inventer de nouveaux chemins de rencontre

« Depuis janvier et jusqu'en juin, sous l'impulsion de l'association toulousaine Arts en Acte, en partenariat avec des associations locales et avec le soutien de la mairie, Saurat accueille trois jours par mois un groupe de dix personnes en situation d'exil actuellement hébergées à Toulouse. Logées chez différents habitants du village, Ahmad, Boubou, Gul, Maky, Elias, Ghislaine, Simy, Maimouna, Khadidja et Tamuna ont entre 24 et 53 ans, viennent du Soudan, d'Afghanistan, de Mauritanie, de Guinée-Conakry, du Cameroun et de Géorgie.



Tout l'enjeu de ces séjours est de permettre des rencontres profondes et inédites entre des personnes qui ne sont pas amenées à se croiser dans leur quotidien, d'ouvrir des espaces créatifs où se partagent les vécus, les connaissances, les compétences et les sensibilités à la faveur d'ateliers artistiques, culinaires, de randonnées, de temps de vie partagés.

Associant les artistes locaux sur des disciplines variées (clown, danse, arts plastiques, écriture, slam, musique...), chaque séjour propose en parallèle des ateliers de création, des temps conviviaux : des repas partagés et des temps de restitution les dimanches à l'Ancienne Pharmacie, du yoga, des sorties escalade et randonnée... en fonction des envies, des compétences et des disponibilités des bénévoles impliqués dans le projet.

Pensés comme des moments d'accueil et de convivialité, ces séjours veulent permettre aux personnes en situation d'exil de marquer une pause avec un quotidien souvent rythmé par l'attente administrative, de favoriser l'expression intime et artistique de chacun et de contribuer au tissage de liens durables entre les personnes, par-delà les stéréotypes et les préjugés.

Dimanche 14 juin, à l'occasion du vide-grenier de Saurat, le groupe animera place de la Rende différents temps de partage artistique : une déambulation clownesque, un petit bal participatif, des lectures musicalisées... et d'autres surprises ! Il sera également le 20 juin au théâtre du Pavé à Toulouse pour célébrer, avec de nombreuses autres associations, la journée mondiale des réfugiés. »

■ MAPI DEVILLIERS